

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 1 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

CU-555-3 CIRCULATION AUX ABORDS DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ

Le Conseil de l'Université approuve la position relative à la circulation aux abords du Campus de l'Université, selon le document A-2-555^e/239.1, déposé aux archives.

CU-555-5.3 CAMPUS OUTREMONT — MANDAT DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT IMMOBILIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (SODIUM)

Le Conseil de l'Université autorise le recteur, M. Luc Vinet, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer, pour et au nom de l'Université, un mandat par l'Université en faveur de SODIUM pour la réalisation des phases 1 et 2 du projet, soit les travaux indiqués à l'annexe D de l'entente de principe avec la Ville de Montréal, conforme au projet de mandat qui a été soumis au Conseil, selon le document A-2/555^e/224, déposé aux archives.

CU-555-5.4 FINANCEMENT DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE DU SAVOIR

CU-555-5.4.1 Projet «Espaces de recherche pour les étudiants en lettres et Sciences humaines au Pavillon Lionel-Groulx»

Le Conseil de l'Université concernant le projet «Espaces de recherche pour les étudiants en Lettres et Sciences humaines au Pavillon Lionel-Groulx » :

- 1.1. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation, relative au projet, « Espaces de recherche pour les étudiants en Lettres et Sciences humaines au Pavillon Lionel-Groulx » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.2 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer une convention de marge de crédit et une convention de prêt à intervenir avec Financement Québec relative au projet « Espaces de recherche pour les étudiants en Lettres et Sciences humaines au Pavillon Lionel-Groulx » après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 2 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

- 1.3. autorise, une fois les conventions signées, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet « Espaces de recherche pour les étudiants en Lettres et Sciences humaines au Pavillon Lionel-Groulx », et ce, pour un montant total de 3 750 000 \$.

CU-555-5.4.2 Projet « Bureau Recherche-Développement-Valorisation »

Le Conseil de l'Université concernant le projet « Bureau Recherche-Développement-Valorisation » :

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation, pour le projet «Bureau Recherche-Développement-Valorisation» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.2 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer une convention de marge de crédit et une convention de prêt à intervenir avec Financement Québec pour le projet «Bureau Recherche-Développement-Valorisation» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.3 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet «Bureau Recherche-Développement-Valorisation», et ce, pour un montant total de 939 719 \$.

CU-555-5.4.3 Projet « Laboratoires de recherche en optométrie »

Le Conseil de l'Université concernant le projet «Laboratoires de recherche en optométrie » :

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 3 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

financement avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation, pour le projet « Laboratoires de recherche en optométrie » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

- 1.2 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer une convention de marge de crédit et une convention de prêt à intervenir avec Financement Québec pour le projet « Laboratoires de recherche en optométrie » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.3 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet « Laboratoires de recherche en optométrie », et ce, pour un montant total de 3 330 000 \$.

CU-555-5.4.4

Projet « Salles de serveurs dans le Pavillon Roger-Gaudry »

Le Conseil de l'Université concernant le projet « Salles de serveurs dans le Pavillon Roger-Gaudry »

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation, pour le projet « Salles de serveurs dans le Pavillon Roger-Gaudry » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.2 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la convention de marge de crédit et une convention de prêt à intervenir avec Financement Québec pour le projet «Laboratoire de cyberjustice» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.3 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif,

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 4 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet «Salles de serveurs dans le Pavillon Roger-Gaudry», et ce, pour un montant total 5 318 000 \$

CU-555-5.4.5 Projet « Laboratoire de cyberjustice »

Le Conseil de l'Université concernant le projet «Laboratoire de cyberjustice » :

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation, pour le projet «Laboratoire de cyberjustice» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.2 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la convention de marge de crédit et une convention de prêt à intervenir avec Financement Québec pour le projet «Laboratoire de cyberjustice» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.3 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet « Laboratoire de cyberjustice », et ce, pour un montant total 6 131 198 \$.

CU-555-5.4.6 Projet « Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie »

Le Conseil de l'Université concernant le projet «Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie» :

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation, pour le projet « Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 5 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

convention.

- 1.2 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la convention de marge de crédit et une convention de prêt à intervenir avec Financement Québec pour le projet « Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention
- 1.3 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet « Aménagement de l'Institut de recherche en immunologie et cancérologie » et ce, pour un montant total 8 721 603 \$.

CU-555-5.4.7 Projet « Médecine vétérinaire - Enseignement »

Le Conseil de l'Université concernant le projet «Médecine vétérinaire - Enseignement » :

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre de l'Éducation, du loisir et du sport, pour le projet «Médecine vétérinaire - Enseignement» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention
- 1.2 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toute les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet «Médecine vétérinaire - Enseignement» et ce, pour un montant total 2 300 000 \$.

CU-555-5.4.8 Projet « Pavillon 3200 Jean-Brillant - Enseignement »

Le Conseil de l'Université concernant le projet « Pavillon 3200 Jean-Brillant - Enseignement » :

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le projet «Pavillon 3200 Jean-Brillant - Enseignement» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques,

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 6 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de la convention.

- 1.3 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet « Pavillon 3200 Jean-Brillant - Enseignement » et ce, pour un montant total 20 300 000 \$.

CU-555-5.4.9

Projet « Pavillon J. A.-Bombardier – Recherche »

Le Conseil de l'Université concernant le projet « Pavillon J. A.-Bombardier – Recherche » :

- 1.1 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la Convention de financement avec le ministre du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation, pour le projet « Pavillon J.A.-Bombardier-Recherche » dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.2 autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer la convention de marge de crédit et une convention de prêt à intervenir avec Financement Québec pour le projet «Pavillon J.A.-Bombardier-Recherche» dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, après que cette convention aura été visée par le Bureau des affaires juridiques, ainsi que tout document nécessaire à la prise d'effet de cette convention.
- 1.3 autorise, une fois la Convention signée, le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux requis pour le projet « Pavillon J.A.-Bombardier-Recherche », et ce, pour un montant total de 11 706 000 \$.

CU-555-6.1

CENTRE SUR LA BIODIVERSITÉ

Le Conseil de l'Université ratifie les trois (3) contrats intervenus avec la Ville de Montréal, le 10 juillet 2009, relativement au Centre sur la biodiversité, à savoir :

- i) un contrat d'emphytéose reçu par Me Marie-Andrée Simard,

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 7 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

notaire, sous le numéro 2081 de ses minutes ;

- ii) une convention d'usage sous seing privé ;
- iii) une entente sous seing privé relative à une contribution financière par la Ville de Montréal.

CU-555-6.2 NOMINATION AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET AUX COMITÉS DE CONSULTATION POUR LE RENOUELEMENT DE NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTÉ DE L'AMÉNAGEMENT ET POUR LA NOMINATION DU DOYEN DE LA FACULTÉ DE MUSIQUE

CU-555-6.2.1 Nomination au Comité de vérification

Le Conseil de l'Université nomme M. Jacques Gaumond membre du Comité de vérification pour un deuxième mandat de quatre ans, échéant le 31 mai 2013, mais ne dépassant pas la durée de son mandat au Conseil.

CU-555-6.2.2 Nomination au comité de consultation pour le renouvellement de nomination du doyen de la Faculté de l'aménagement

Le Conseil de l'Université nomme Mme Claude Benoit membre du Comité de consultation pour le renouvellement de nomination du doyen de la Faculté de l'aménagement.

CU-555-6.2.3 Nomination au comité de consultation pour la nomination du doyen de la Faculté de musique

Le Conseil de l'Université nomme Mmes Thérèse Cabana, membre du Conseil de l'Université et France Malouin, ex-conseillère culturelle – musique du Conseil des arts de Montréal, membres du Comité de consultation pour la nomination du doyen de la Faculté de musique.

CU-555-6.3 NOMINATION DE DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Le Conseil de l'Université nomme les personnes dont les noms suivent, conformément aux conditions décrites dans le document A-2/555^e/227 déposé aux archives :

FACULTÉ DE MÉDECINE

BOURBONNAIS, Daniel, directeur du département de l'École de réadaptation à compter du 1^{er} juin 2009, pour un deuxième mandat d'une

CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Page 8 de 8

**Résolutions adoptées à la 555^e séance
tenue le lundi 28 septembre 2009**

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 27 octobre 2009

durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2013. A-2371.3

GETTY, Louise, directrice du département de l'École d'orthophonie et d'audiologie à compter du 1^{er} juin 2009, pour un deuxième mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2013. A-2371.2

TALAJIC, Mari, directeur du département de médecine à compter du 1^{er} juillet 2009, pour un mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2013. A-2370.9

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

TURKEWICZ, Jack, directeur du département de santé buccale à compter du 1^{er} juin 2009, pour un mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2013. A-2369.45

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

COMTOIS, Paul, directeur du département de géographie à compter du 1^{er} juin 2009, pour un mandat d'une durée de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2013. A-2369.33

CU-555-6.4 NOMINATION D'UN PROFESSEUR

Le Conseil de l'Université nomme professeure agrégée avec permanence la personne dont le nom paraît au document A-2/555^e/228, déposé aux archives.

La secrétaire générale,

Francine Verrier